

Réf: Dossier 358940

Avis de constitution

SOCIETE « SODIMAF SAMO »

Siège Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody deux plateaux près de la pharmacie las palmas sur la route du Vallon, lot 2055 ilot 185, Lot 2055, Ilot 185

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 04/11/2024 , et enregistrés au CEPICI le 05/11/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SODIMAF SAMO »

Objet : Achat vente import-export de produits agricoles ;
Et divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

l'acquisition la location et la vente de tous les meubles et immeubles

l'emprunt de toutes sommes, et en garantie l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tous ou partie des bien sociaux.

la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

La prise de participation de la société dans toutes entreprises ou société ivoirienne ou étrangères, créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe.

Et généralement, toutes opérations commerciale, industrielle, financière, mobilière et immobilière pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou susceptibles d'en assurer le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody deux plateaux près de la pharmacie las palmas sur la route du Vallon, lot 2055 ilot 185, Lot 2055, Ilot 185

Dirigeant(s) M YAYA KONE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-08739 du 11/11/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°69718/GTCA/RC/2024 du 11/11/2024

